



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 21 septembre 2007

Conseillers en exercice : 45

Votants : 37

Convocation du Conseil Municipal :
le 10/09/2007

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 28/09/2007

Versement d'un troisième acompte à l'Association CAMJI

Président :

M. Alain BAUDIN - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY - M. Gérard NEBAS - M. Gilles FRAPPIER - M. Luc DELAGARDE - M. Guillaume JUIN - M. Rodolphe CHALLET - M. Paul SAMOYAU - M. Amaury BREUILLE - M. Robert PLANTECOTE - M. Jacques LAMARQUE - M. Gérard ZABATTA - M. Michel GENDREAU - Mme Jeanine BIMES - Mme Nicole GRAVAT - Mme Geneviève RIZZI -

Conseillers :

M. Rémy LANDAIS - Mme Andrée CHAREYRE - Mme Nathalie BEGUIER - Mme Annie COUTUREAU - Mme Valérie UZANU - Mme Isabelle RONDEAU - Mme Elsie COLAS - M. Bernard JOURDAIN - Mme Madeleine CHAIGNEAU - Mme Danièle GANDILLON - M. Michel PAILLEY - M. Yannick TARDY - Mme Marie-Edith BERNARD - M. Joël RENOUX - M. Marc THEBAULT - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Claudie LAROCHE -

Secrétaire de séance : M. Rodolphe CHALLET -

Excusés ayant donné pouvoir :

Catherine REYSSAT donne pouvoir à Yannick TARDY - Dominique GUIBERT donne pouvoir à Claudie LAROCHE - Jean-Louis EPPLIN donne pouvoir à Marc THEBAULT -

Excusés :

Conseillers :

M. Alain GARCIA - M. Franck GIRAUD - M. Stéphane TRONEL - Mlle Karen NALEM - Mme Catherine DEGUERCY - Mme Françoise HALAT - Mme Michelle LE FRIANT - Mme Christabelle CHOLLET -

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 septembre 2007

DELIBERATION D20070331

VIE CULTURELLE ET ASSOCIATIVE Versement d'un troisième acompte à l'Association CAMJI

Madame Françoise BILLY Première Adjointe expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire

La convention 2007-2010 qui sera signée entre le CAMJI et la Ville de Niort est actuellement en négociation. En attendant sa conclusion définitive et afin de ne pas pénaliser l'Association dans son fonctionnement, je vous propose de verser un troisième acompte de 80 000 € à déduire sur le solde de la subvention globale de fonctionnement 2007. Pour mémoire, la Ville de Niort a versé deux acomptes de 120 180 € à l'Association CAMJI.

Imputation : 65.311 6574.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver la convention jointe ;
- autoriser le Maire ou l'Adjointe déléguée à la signer et à verser à l'Association CAMJI, courant octobre 2007, un montant de 80 000 €, en déduction de la subvention globale de fonctionnement attribuée au titre de l'année 2007, conformément aux dispositions mentionnées dans la convention.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	32
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	13

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
La Première Adjointe

Signé

Françoise BILLY